

DIVERS

Format principal n° : 03 10 00



FORMSHIELD G

AGENT DE DÉMOULAGE CHIMIQUEMENT RÉACTIF À BASE D'HUILE ET D'USAGE GÉNÉRAL POUR LE BÉTON **EUCLID CHEMICAL**

EMBALLAGE

Seau de 18,9 litres

Code : 179FR 05

Baril de 208 litres

Code : 179FR 55

Contenant de 1041 litres

Code : 179FR 27

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement d'application avec une essence minérale immédiatement après leur utilisation. Nettoyer les gouttes et la surapplication avant qu'elles ne sèchent.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son emballage d'origine non ouvert

SPÉCIFICATIONS ET CONFORMITÉS

- ACI 347
- Conforme à tous les règlements relatifs aux COV du Canada et des États-Unis

DESCRIPTION

FORMSHIELD G est un agent de démoulage chimiquement réactif et économique pour le béton. Il est conçu pour une utilisation générale dans les applications coffrées. FORMSHIELD G contient un ingrédient exclusif lui conférant des propriétés de démoulage supérieures à celles des huiles pour coffrages traditionnelles de type barrière. FORMSHIELD G est conforme à tous les règlements relatifs aux COV du Canada et des États-Unis. Puisque FORMSHIELD G n'est pas à base d'eau, il n'est pas nécessaire de le protéger du gel. Les coffrages traités avec FORMSHIELD G peuvent être mis en service plus rapidement que ceux traités avec des agents de démoulage à base d'eau. Avec FORMSHIELD G, il est possible de décoffrer proprement les coffrages en métal, en plastique, en bois et en composite.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Décoffrage facile et propre du béton
- Moins de tachage qu'avec les huiles de décoffrage de type barrière
- Conforme à tous les règlements relatifs aux COV du Canada et des États-Unis
- Réduit le nombre de vides et le bullage
- Résiste au gel lors de l'entreposage et du transport
- Permet d'utiliser les coffrages traités rapidement
- Non réglementé pour le transport – entreposage et expédition faciles
- Dégage une très faible odeur

DOMAINES D'APPLICATION

- Empêcher l'adhésion du béton à tous les types de coffrages dans les applications coffrées générales

APPARENCE

FORMSHIELD G est un liquide jaune pâle

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

COV : < 5 g/litre
Poids au litre : 0,87 kg/litre

RENDEMENT

	m ² /litre (pi ² /gal US)
Coffrages en contreplaqué	8,59 à 12,27 (350 à 500)
Coffrages en composite de bois	8,59 à 12,27 (350 à 500)
Coffrages en plastique	19,63 à 24,54 (800 à 1000)
Coffrages en caoutchouc	19,63 à 24,54 (800 à 1000)
Coffrages en métal	19,63 à 24,54 (800 à 1000)

Note : Les rendements sont approximatifs et ne doivent être utilisés qu'à des fins d'estimation. La température, la porosité et la texture de la surface déterminent la quantité de matériaux nécessaire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : La surface des coffrages doit être exempte de saleté, de pâte de ciment, de béton durci et d'autres résidus qui pourraient se transférer sur la surface de béton finie. Avant d'enduire les coffrages en contreplaqué, appliquer une couche épaisse au pinceau sur les rebords du contreplaqué pour protéger la lamellation.

Application : Par temps froid ou si FORMSHIELD G a été entreposé dans un endroit froid, agiter délicatement le produit avant son utilisation. FORMSHIELD G s'applique au pinceau, au rouleau ou avec un vaporisateur. Appliquer en une pellicule continue, en évitant de créer des accumulations, des coulures et des flaques. Les coffrages traités avec FORMSHIELD G seront prêts à l'emploi en deçà d'une heure sur du contreplaqué et en 2 à 3 heures sur des coffrages en métal et en plastique. Les coffrages ayant déjà servi peuvent être recouverts de nouveau de FORMSHIELD G si des techniques adéquates de préparation de surface sont utilisées.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Ne pas diluer FORMSHIELD G.
- La viscosité de FORMSHIELD G augmente à basse température, ce qui réduit sa faculté d'application par pulvérisation.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 5.22

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.